

DPES

ANNEXE 1

DEMANDE D'EXERCICE À TEMPS PARTIEL DE DROIT ANNÉE SCOLAIRE 2023/2024

À DÉPOSER SUR COLIBRIS – PORTAIL DES DÉMARCHES signée du supérieur hiérarchique au format pdf avec, le cas échéant, les pièces justificatives

Nom :		Prénom :	
Corps/Grade :		Discipline :	
Établissement d'exercice :		Établissement d'affectation définitive :	
Le cas échéant, préciser : ☐ TZR		Établissement de rattachement :	
Une mutation est-elle demandée pour la rentrée 2023 (à remplir impérativement)		dans l'académie hors académie	□ Oui □ Non □ Oui □ Non
Temps partiel demandé : □ 50 % □ 60	% □ 70 %	5 □ 80 %	
Indiquer la quotité hebdomadaire correspondante enseignants		/15h (agrégé.e)	/17h (agrégé.e EPS)
		/18h (certifié.e)	/20h (PEPS)
CPE et documentalistes		/36h	
Psy-EN / h			h
A compter du			
Surcotisation ⁽¹⁾ si motif autre que « élever un enfant ou adoption » : □ Oui □ Non (⁽¹⁾ caractère irrévocable)			
Motif de la demande :			
Le demandeur (date, lieu et signature) Le chef d'établissement ou de service (observations, cachet et signatur			oservations, cachet et signature)
Décision rectorale ☐ Accord quotité : % ☐ Refus			